



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du vendredi 4 décembre 2009

Sont présents :

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie Paule Burguin, Gilbert Duval, Mikaël Gombaudo, Maryline Jugault, Béatrice Malgogne, Patrice Périon, Jérôme Robin, Thierry Vaillant.

Personnes absentes excusées :

Pascal Ravache
Philippe Saloux

Mikaël Gombaudo est nommé secrétaire de séance.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire laisse la parole à Monsieur Georges DUVAL, trésorier du Comité Cantonal de La Roche-Bernard du « Souvenir Français » et à son épouse Madame Annie DUVAL, trésorière à la Délégation Générale du Morbihan du « Souvenir Français ». Tous deux sont venus présenter l'association aux membres du Conseil Municipal. En effet, c'est une association de mémoire, sous le haut patronage du Président de la République, présidée au niveau nationale par le Général Gérard DELBAUFFE. Le « Souvenir Français » poursuit trois missions : la transmission des valeurs de la république aux générations successives, la conservation de la mémoire, l'entretien des tombes et des monuments en France et hors de France en l'honneur des personnes décédées pour la Patrie.

Le Maire ouvre la séance à 19h30.

1-Approbation des comptes rendu des séances du 19 octobre et du 10 novembre 2009

Aucune observation n'étant faite, les comptes- rendu sont approuvés.

2- Budget Fonctionnement : Décision modification

Le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire, d'effectuer un virement de crédit de 9 000 euros au chapitre « charges du personnel ». Ce dépassement est lié aux remplacements et à l'embauche d'un contrat d'accompagnement à l'emploi.

Il propose le virement suivant :

Chapitre 12 : charges du personnel

Compte 64168 : autres emplois d'insertion + 9 000,00€

Chapitre 22 : dépenses imprévues

Compte 022 : dépenses imprévues - 9 000,00€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le virement de crédits proposé.

3- Poste de travail secrétaire de mairie : passage de 31h30 à 35h00

Afin de régulariser le statut de temps partiel (80%) de la secrétaire de mairie, sur conseil du centre de gestion de la fonction publique du Morbihan, le Maire propose un passage du poste de secrétaire de mairie de 31h30 à 35h00.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

4- Cantine scolaire : avenant au lot n°1 VRD

Le Maire rappelle aux membres du Conseil que lors de la création de la cantine scolaire, un certain nombre de travaux prévus au lot n°1 VRD n'ont pas été réalisés. Ces travaux s'élèvent à un montant de 15 998,44 euros hors taxe.

Il précise qu'un avenant en moins value doit être signé afin de régulariser le marché public.

Le Conseil Municipal donne son accord.

5- Contrat Chenil Service 2010

Le Maire informe les membres du Conseil que le contrat de fourrière avec Chenil Service arrive à échéance au 31 décembre 2009.

Un nouveau contrat est proposé à la commune pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2010 pour un montant forfaitaire annuel de 703,774 euros hors taxe.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le renouvellement de contrat avec l'entreprise Chenil Service.

6- Divers

6.1) Breizh Couture

Le Maire fait lecture du courrier de Mademoiselle Nathalie Ricordel, nous informant de son arrêt d'activité de couture et de mercerie au 31 décembre de cette année.

6.2) SIVOM de La Roche-Bernard

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples de La Roche-Bernard est prévue au 1^{er} janvier 2011. Les compétences exercées par le SIVOM seront transférées à la Communauté de Communes de La Roche-Bernard qui fusionnera avec la Communauté de Communes de Muzillac au 1^{er} janvier 2011.

Actuellement, la commune de Théhillac adhère au SIVOM pour les compétences : chantiers d'insertion, voirie, transports scolaires, centre de secours et incinérateur. Pour ces compétences, des conventions seront éventuellement signées avec la Communauté de Communes de La Roche-Bernard, des commissions de travail se mettent actuellement en place.

6.3) Accueil de loisirs

A compter du mois de janvier, l'accueil de loisirs de Théhillac propose des activités extra scolaires en semaine tels que du multisports (le lundi), de la motricité (le mercredi) pour les plus petits ou de l'art plastique (le mercredi).

Les inscriptions se font auprès de la Mairie (02.99.90.23.79) ou de l'animatrice Elodie Brohan (06.80.91.53.30).

6.4) Vœux du Maire

Le Maire présentera ses vœux pour l'année 2010, **le dimanche 3 janvier à 11h00 à la salle des Mitaüs**. Tous les habitants de Théhillac sont chaleureusement conviés.